

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes. ANTOINE Michèle, DUBOIS Véronique

Mrs. BRIAIS Denis, GILET Clément, LEMAITRE Yves, MASTROLIA Francis, OLIVEIRA Paulo, RÉMOND Bruno.

POUVOIRS : Mr GRANDAY Alexandre à Mr REMOND Bruno

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme TANNÉ Chantal

Mr CARDENNE Marc

SECRÉTAIRE :

Mr. GILET Clément

Le compte rendu de la séance du 3 novembre 2015 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

RECENSEMENT POPULATION

Suite au recensement de la population prévue en janvier et février 2016 dans notre commune, Mlle Elisabeth CHABRAT est nommée agent recenseur. Son rôle sera de se déplacer à domicile afin d'informer, expliquer et donner les documents à remplir pour l'INSEE.

CONVENTION CDG77

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention avec le centre de gestion afin que les agents de la commune puissent récupérer les acquis de leurs emplois précédents dans le privé. Les conseillers approuvent à l'unanimité la signature de cette convention.

PLU DE YÈBLES

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Yèbles va élaborer son PLU. Les conseillers à l'unanimité décident de ne pas être associés mais uniquement consultés au cours de l'élaboration de ce PLU.

COLLÈGE NICOLAS FOUQUET

Le Maire fait part au Conseil Municipal, d'un courrier reçu du Collège Nicolas Fouquet de Mormant ; demandant une subvention pour un voyage organisé pour les élèves de 3^{ème}, dont une adolescente d'Andrezel. Après discussions, les conseillers décident de ne pas verser de subvention au collège, mais de proposer à la famille concernée de les aider s'ils en ont le besoin.

ÉLAGAGE

Le Maire propose un devis aux conseillers pour l'élagage d'arbres, route du Truisy. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis pour un montant de 1020 € TTC.

La société qui avait commencé l'élagage des arbres près de la salle des fêtes est revenue cette semaine afin de finir son travail.

COLIS DE FIN D'ANNÉE

Le Maire informe les conseillers que la remise des colis de fin d'année pour nos aînés sera effectué en mairie le samedi 19 décembre de 10h30 à 12h, autour d'un verre de l'amitié.

HORAIRES MAIRIE

A compter du 4 janvier, les horaires de la mairie changent :

Lundi de 13h à 17h
Mercredi semaine paire : 9h à 12h
Mercredi : 17h à 19h
Jeudi : 9h à 12h
Samedi semaine impaire : 9h à 12h

QUESTIONS DIVERSES

Un habitant de la commune nous fait part des désagréments causé par les poubelles et encombrants laissé sur la voie publique près de chez lui. Mr le Maire propose de faire un courrier aux personnes concernées afin d'essayer de résoudre se problème.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20.